

ARMOS oi

ASSOCIATION REGIONALE DES MAITRES D'OUVRAGE SOCIAUX ET AMENAGEURS Océan Indien



SIMPLIFIER
LA DEMANDE
DE LOGEMENT

OBSERVATOIRE DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS DANS LE PARC LOCATIF SOCIAL A LA REUNION EN 2016



Edition N° 1 – ANNEE 2017

GRUPE



Caisse
des Dépôts

Sommaire

Introduction : situation fin 2016.....	Page 3
Résumé.....	Page 4
Première partie : analyse des demandes	
• Evolution du stock.....	Page 5
○ Demandes actives.....	Page 5
○ Motifs de radiation.....	Page 6
• Analyse par ancienneté.....	Page 7
• Focus sur les demandes de mutation.....	Page 8
• Analyse par typologie demandée.....	Page 9
• Taille du ménage.....	Page 10
• Analyse typologie demandée/taille du ménage.....	Page 11
• Situation familiale.....	Page 12
• Age du demandeur.....	Page 13
• Revenus mensuels.....	Page 14
• Nature des revenus	Page 15
• et situation professionnelle.....	Page 16
• Situation du logementactuel/hébergement.....	Page 17
• Motif de la demande.....	Page 18
Deuxième partie : analyse des attributions	
• Ancienneté de la demande	Page 19
• Type de logement attribué.....	Page 20
• Taille du ménage.....	Page 21
• Comparatif demandes/attributions sur le critère taille du ménage.....	Page 22
• Situation familiale.....	Page 23
• Age du demandeur.....	Page 24
• Montant des revenus mensuels.....	Page 25
• Nature des revenus / Situation professionnelle.....	Page 26
• Situation de logement (avant relogement).....	Page 27
• Motif de la demande.....	Page 28
Indicateur de Tension.....	Page 29
Conclusion.....	Page 30

Introduction

Depuis plusieurs années, les bailleurs sociaux de la Réunion regroupés au sein de l'ARMOS ont amorcé une réflexion pour améliorer le traitement des demandes de logement avec pour finalité de rationaliser le traitement administratif (éviter les doubles, triples, quadruples... saisies de dossiers dans leurs bases respectives), de simplifier les démarches pour les demandeurs et permettre une connaissance plus fine et partagée de la situation de la demande de logement à la Réunion. Parallèlement, la loi ALUR est venue compléter le dispositif du numéro unique par la mise en place du dossier unique et d'une gestion partagée de la demande avec les EPCI comme chefs de file de cette réforme.

Afin de faire aboutir la réflexion l'ARMOS a décidé la nomination d'un chef de projet mi-2015 avec le soutien de la CGLLS, de l'Etat et de la CDC dont la mission a consisté à proposer une organisation permettant la mise en œuvre opérationnelle des objectifs poursuivis. Lors du travail de concertation, il a été décidé de créer une association (GEOD) qui dans une première phase est en charge du traitement administratif des demandes de logement : la quasi-totalité des dossiers déposés chez les bailleurs sociaux depuis octobre 2016 sont transmis à GEOD qui enregistre les informations dans un fichier commun (SNE), se charge par l'intermédiaire d'un prestataire de numériser les pièces justificatives et met ainsi à disposition des bailleurs et aussi des partenaires la totalité des informations collectées. L'intérêt de cette organisation est multiple :

- Simplifier les démarches pour les demandeurs qui n'ont plus qu'un seul dossier à déposer, ce qui permet de répondre de manière opérationnelle aux obligations du dossier unique,
- Homogénéiser l'enregistrement des informations et éviter les doublons,
- Rationaliser le traitement administratif de l'enregistrement des demandes,
- Disposer des éléments de connaissance des besoins.

Jusqu'à présent l'hétérogénéité de traitement des enregistrements ne permettait pas de garantir la fiabilité des éléments recueillis et d'en exploiter les informations sans risque de générer des biais dans l'interprétation des données. Le SNE étant maintenant devenu la base commune utilisée par tous, il est possible d'extraire des éléments agglomérés, cohérents et représentatifs de la demande sur le territoire et de celle qui a pu être satisfaite. Des imperfections sont encore à corriger aussi bien pour parfaire la cohérence des enregistrements : une partie des demandes continue à être enregistrée directement par les bailleurs mais également sur la complétude des attributions : 15% des demandes attribuées n'ont pas été radiées dans le SNE. Ce dernier point devra impérativement être amélioré dans les mois à venir pour permettre de disposer de l'exhaustivité des informations.

C'est sur cette base qu'ont été extraites les informations présentées dans cet observatoire qui a pour vocation de dresser un état au 01/01/2017 de la demande à la Réunion. Il est destiné à l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine pour alimenter les réflexions sur les territoires et constituer un des éléments de connaissance du besoin. Il permet également de situer la Réunion dans le contexte national et de faire un point de situation sur les réponses apportées en déclinant les critères d'analyses les plus pertinents sur les demandes qui ont été satisfaites en 2016.

Résumé :

En synthèse, ci-dessous les principaux enseignements des analyses réalisées.

Principales caractéristiques de la demande :

- Un nombre de dossiers en attente de près de 28 000 en baisse de 5% par rapport à 2015
- 30% des demandeurs sont locataires du parc social et demandent à changer de logement soit un solde net de 20 000 demandes
- 95% des demandes en attente ont moins de 3 ans et 70% moins d'un an
- Les T3 restent la typologie de logement la plus demandée (30%)
- 62% des demandes émanent de ménages d'une ou deux personnes
- Les moins de 30 ans représentent 31% des demandeurs
- Le montant des revenus mensuels moyens sont inférieurs de 30% à la situation nationale
- 1/3 des demandeurs sont bénéficiaires du RSA contre 13% en métropole
- 45% des demandeurs n'ont pas leur propre logement

Principales caractéristiques des attributions:

- Un délai moyen d'attente de 9 mois à la Réunion contre 13 au niveau national
- Un déficit d'attributions de petits logements (T1/T2)
- Une surreprésentation des attributions au bénéfice des jeunes comparativement au poids de la demande
- Des ménages relogés en situation financière bien plus précaire qu'en métropole : 46% disposent de moins de 1000 € mensuels contre 25%
- 1/3 des attributaires est bénéficiaire du RSA contre 12% au niveau national
- 80% des ménages relogés (avec ou sans enfant) ne sont pas en couple
- Des tensions inégales sur le territoire : la CIREST présentant la situation la plus détendue

Première partie : analyse des demandes

Demandes - Evolution du stock

Analyse des demandes actives

Nombre de demandes	La Réunion	CA Sud	Civis	Cirest	Cinor	Tco
Dossiers en cours début période	29 243	3 423	4 993	4 110	8 701	8 016
Nouveaux dossiers	22 976	2 544	4 048	3 410	7 184	5 790
Dossiers radiés	24 464	2 667	4 209	3 811	7 871	5 906
Dossiers en cours fin de période	27 755	3 300	4 832	3 709	8 014	7 900
% fin de période		11,89%	17,41%	13,36%	28,87%	28,46%
Nombre de Lgt sociaux 31/12/16	70 444	5 746	11 483	11 321	25 891	16 003
Parc social/Demandes	2,41	1,74	2,38	3,05	3,23	2,03

Poids de population EPCI	100,00%	14,90%	21,02%	14,68%	23,87%	25,53%
---------------------------------	----------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

- Le nombre total de demandes a diminué au cours de l'année 2016 pour passer de 29 243 demandes en début d'année à 27 755 en fin de période soit une baisse 5%. L'explication tient au fait que le nombre de dossiers nouveaux même très élevé (près de 23 000) ne compense pas complètement le nombre de dossiers radiés (cf. ci-dessous l'analyse des motifs). Par ailleurs, le fait d'avoir rationalisé l'enregistrement des demandes a dû permettre d'assainir la base et limiter l'enregistrement de doublons.
- L'indicateur nombre de logements sociaux rapporté au nombre de demandes permet de mettre en évidence que globalement la pression est la plus forte pour la CA Sud et pour le TCO et dans une moindre mesure pour la CIVIS avec des taux de 1,74 à 2,38 logements existants dans le parc social par demande active. Les territoires de la CIREST et de la CINOR laissent apparaître une certaine détente avec des taux supérieurs à 3.
- Plus de la moitié des demandes concernent les territoires de la CINOR et du TCO (proche de 28% chacun) dans des proportions supérieures à leurs poids de populations (respectivement 24 et 26%). Les trois autres EPCI sont proportionnellement à leurs poids de population, moins représentés.

Détail des demandes radiées	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Dossiers en cours début période	29 243		3 423		4 993		4 110		8 701		8 016	
Total dossiers Radiés	24 464	83,66%	2 667	77,91%	4 209	84,30%	3 811	92,73%	7 871	90,46%	5 906	73,68%
dont non renouvellement	15 620	53,41%	1 878	54,86%	2 997	60,02%	2 481	60,36%	5 437	62,49%	4 117	51,36%
dont attribution	8 589	29,37%	750	21,91%	1 176	23,55%	1 314	31,97%	2 373	27,27%	1 729	21,57%
dont abandon	200	0,68%	38	1,11%	34	0,68%	13	0,32%	60	0,69%	55	0,69%
dont irrecevabilité	6	0,02%		0,00%		0,00%	1	0,02%		0,00%	5	0,06%
dont non réponse	6	0,02%	1	0,03%	2	0,04%	2	0,05%	1	0,01%		0,00%

Détail des demandes radiées	France	
	Nbre dossiers	%
Dossiers en cours début période	1 886 522	
Total dossiers Radiés	1 253 576	66,45%
dont non renouvellement	714 686	37,88%
dont attribution	489 638	25,95%
dont abandon	46072	2,44%
dont irrecevabilité	474	0,03%
dont non réponse	2706	0,14%

- Le taux de dossiers radiés est beaucoup plus important à la Réunion que sur le reste du territoire national avec près de 84% contre un peu plus de 66%. L'explication tient au fait que la proportion de dossiers radiés pour non renouvellement est de 20 points supérieure à la Réunion alors que le taux de radiation pour attribution est relativement comparable (de l'ordre d'une demande sur 4).
- A la Réunion, **près de 6 demandes sur 10 existantes au premier janvier sont annulées dans l'année** car le demandeur ne procède pas à son renouvellement. Comment expliquer qu'un nombre aussi important de dossiers ne sont pas renouvelés malgré les alertes préalables (SMS, mail, courrier) qui sont transmises au demandeur à l'échéance du renouvellement au bout d'un an ? Une partie de l'explication tient certainement au fait que 15% des attributions n'ont pas fait l'objet de radiation des demandes concernées dans le SNE : on peut supposer que le demandeur ayant obtenu satisfaction, ne procède pas au renouvellement de son dossier. Cependant cela n'explique pas la totalité de l'écart qui reste supérieur de plus de 16% par rapport à la situation nationale tenu compte du correctif.
- A noter également des écarts importants entre EPCI : les taux de radiation sont nettement plus élevés à la CINOR et à la CIREST avec des taux qui dépassent les 90% alors qu'ils avoisinent les 75% pour la CA Sud et le TCO. Une partie des écarts peut s'expliquer par une proportion plus importante de dossiers radiés pour attribution à la CINOR mais surtout à la CIREST qui traduisent une moindre pression sur la demande pour ces secteurs.

Ancienneté des demandes en cours	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 737		3 300		4 831		3 705		8 008		7 893	
< 1 an	19 322	69,66%	2 188	66,30%	3 460	71,62%	2 705	73,01%	5 881	73,44%	5 088	64,46%
1 à < 2 ans	5 169	18,64%	649	19,67%	881	18,24%	623	16,82%	1 423	17,77%	1 593	20,18%
2 à < 3 ans	1 827	6,59%	315	9,55%	271	5,61%	218	5,88%	391	4,88%	632	8,01%
3 à < 4 ans	666	2,40%	92	2,79%	109	2,26%	84	2,27%	142	1,77%	239	3,03%
4 à < 5 ans	279	1,01%	19	0,58%	51	1,06%	27	0,73%	59	0,74%	123	1,56%
5 à < 10 ans	408	1,47%	36	1,09%	51	1,06%	47	1,27%	89	1,11%	185	2,34%
10 ans ou +	66	0,24%	1	0,03%	8	0,17%	1	0,03%	23	0,29%	33	0,42%

Ancienneté des demandes en cours	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 231	
< 1 an	1 078 872	54,87%
1 à < 2 ans	388 329	19,75%
2 à < 3 ans	180 003	9,15%
3 à < 4 ans	104 143	5,30%
4 à < 5 ans	66 050	3,36%
5 à < 10 ans	113 586	5,78%
10 ans ou +	35 248	1,79%

- Fin 2016 à la Réunion, **la part des demandes récentes est très importante**: près de 70% ont moins d'un an et 95% ont moins de 3 ans.
- Cette situation est relativement homogène dans le département. On peut cependant relever que :
 - Pour le TCO la proportion des demandes de 3 ans et plus dépasse les 7%, ce qui est significatif d'une certaine tension sur ce secteur,
 - A l'inverse, la part des demandes de moins d'un an est significativement plus importante à la CIREST et à la CINOR ce qui peut être interprété comme un élément de relative détente sur ces deux EPCI.
- La comparaison avec la situation France entière met en évidence certains décalages dans la répartition par tranches d'ancienneté :
 - la part des demandes de moins d'un an est plus importante de près de 15% à la situation globale.
 - De la même manière, les demandes de moins de 3 ans qui représentent 95% des dossiers à la Réunion ne couvrent que 84% de la totalité des demandes actives au niveau national.
 - Il existe au niveau national, une part relativement significative de dossiers qui dépassent les 5 ans (près de 8%) alors qu'ils sont en nombre très marginal pour le département.

NB : les pourcentages exprimés ici décrivent la proportion des demandes de mutation par rapport à la totalité des demandes.

% Mutations / Demandes totales par Ancienneté	La Réunion			CA Sud			Civis			Cirest			Cinor			Tco		
	Nbre dossiers	Mut.	%	Nbre dossiers	Mut.	%	Nbre dossiers	Mut.	%	Nbre dossiers	Mut.	%	Nbre dossiers	Mut.	%	Nbre dossiers	Mut.	%
Total	27 737	7 908	28,51%	3 300	542	16,42%	4 831	1 175	24,32%	3 705	1 280	34,55%	8 008	2 667	33,30%	7 893	2 244	28,43%
< 1 an	19 322	5 394	27,92%	2 188	355	16,22%	3 460	858	24,80%	2 705	888	32,83%	5 881	1 898	32,27%	5 088	1 395	27,42%
1 à < 2 ans	5 169	1 558	30,14%	649	114	17,57%	881	206	23,38%	623	251	40,29%	1 423	523	36,75%	1 593	464	29,13%
2 à < 3 ans	1 827	486	26,60%	315	44	13,97%	271	62	22,88%	218	79	36,24%	391	130	33,25%	632	171	27,06%
3 à < 4 ans	666	171	25,68%	92	13	14,13%	109	16	14,68%	84	28	33,33%	142	40	28,17%	239	74	30,96%
4 à < 5 ans	279	84	30,11%	19	5	26,32%	51	8	15,69%	27	13	48,15%	59	23	38,98%	123	35	28,46%
5 à < 10 ans	408	176	43,14%	36	10	27,78%	51	22	43,14%	47	21	44,68%	89	40	44,94%	185	83	44,86%
10 ans ou +	66	39	59,09%	1	1	100,00%	8	3	37,50%	1		0,00%	23	13	56,52%	33	22	66,67%

- Fin 2016, les mutations (demandeurs déjà logés dans le parc social souhaitant changer de logement) représentent un peu plus de 28% de la demande totale :

La demande nette exprimée (hors mutations du parc social) est légèrement inférieure à 20 000 dossiers.

- La part des demandes de mutation est très variable d'un EPCI à l'autre : alors qu'elle représente plus d'une demande sur trois à la CINOR et à la CIREST (respectivement 33,30 et 34,55%), elle dépasse légèrement les 16% pour le territoire de la CA sud. Le TCO et la CIVIS présentent des taux sensiblement dans la moyenne départementale (respectivement 28,43 et 24,32%).
- On peut remarquer que les demandes de mutation les plus anciennes sont surreprésentées par rapport à la demande globale. Il est probable qu'une partie de l'explication soit liée à :
 - Une exigence plus élevée de ces demandeurs.,
 - Des situations atypiques pour lesquelles les solutions de relogements dans le parc social sont peu nombreuses.

Il pourrait être intéressant d'approfondir cette analyse pour permettre d'en confirmer les causes et éventuellement de rechercher des solutions pour ces locataires.

Répartition par type de logement demandé

Type de logement demandé	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 737	-	3 300	-	4 831	-	3 705	-	8 008	-	7 893	-
Chambre	294	1,06%	35	1,06%	64	1,32%	38	1,03%	83	1,04%	74	0,94%
T1	3 930	14,17%	553	16,76%	755	15,63%	543	14,66%	1 034	12,91%	1 045	13,24%
T2	7 611	27,44%	1 048	31,76%	1 419	29,37%	913	24,64%	2 220	27,72%	2 011	25,48%
T3	8 350	30,10%	851	25,79%	1 369	28,34%	1 076	29,04%	2 476	30,92%	2 578	32,66%
T4	6 003	21,64%	638	19,33%	944	19,54%	883	23,83%	1 778	22,20%	1 760	22,30%
T5	1 432	5,16%	158	4,79%	246	5,09%	239	6,45%	392	4,90%	397	5,03%
T6 ou plus	117	0,42%	17	0,52%	34	0,70%	13	0,35%	25	0,31%	28	0,35%

Type de logement demandé	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 004	-
Chambre	29 476	1,50%
T1	257 826	13,11%
T2	607 797	30,92%
T3	618 557	31,46%
T4	378 125	19,23%
T5	70 505	3,59%
T6 ou plus	3 718	0,19%

- La proportion de demandes de **petits logements** (chambre, T1 et T2) est importante sur le territoire, elle représente plus de **42% de la demande totale**. On peut relever des différences significatives entre EPCI : l'écart entre le TCO (territoire pour lequel la proportion est la moins forte) et la CA Sud (territoire pour lequel la proportion est la plus forte) est de plus de 10%.
- La demande pour les T3 demeure la plus importante avec 30% de la demande exprimée.
- La **part des grands logements est faible** : les logements T5 et plus sont demandés à 5,58% avec un pic à la CIREST à près de 7%.
- Les écarts ne sont pas très marqués entre la situation de la Réunion et la situation globale, seule la part des T2 est significativement plus importante au niveau national avec 31% contre un peu plus de 27% à la Réunion. En contrepartie, la proportion des demandes pour les logements plus grands est légèrement supérieure dans le département (la part des T4 et plus dépasse les 27% alors qu'elle n'est que de 23% pour la France entière).

Taille du ménage

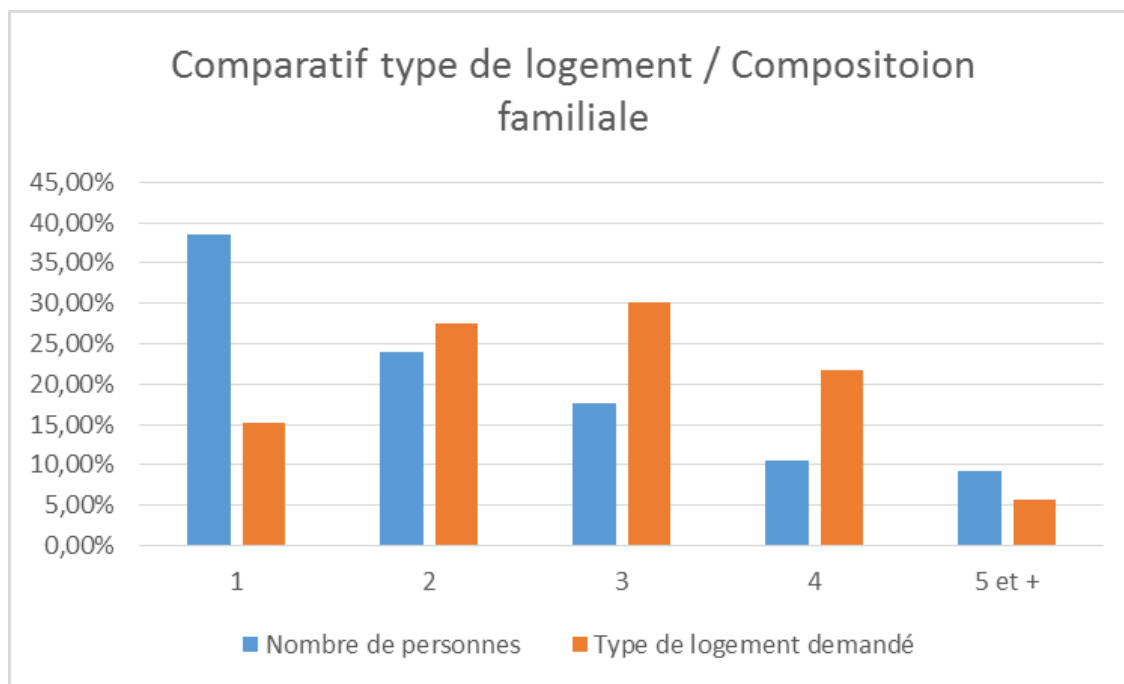
Taille du ménage	Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 738	-	3295	-	4835	-	3708	-	8009	-	7891	-
1 pers	10 704	38,59%	1475	44,76%	2008	41,53%	1620	43,69%	3033	37,87%	2568	32,54%
2 pers	6 641	23,94%	718	21,79%	1150	23,78%	784	21,14%	1904	23,77%	2085	26,42%
3 pers	4 874	17,57%	533	16,18%	796	16,46%	580	15,64%	1351	16,87%	1614	20,45%
4 pers	2 944	10,61%	322	9,77%	463	9,58%	359	9,68%	865	10,80%	935	11,85%
5 pers	1 426	5,14%	153	4,64%	221	4,57%	188	5,07%	457	5,71%	407	5,16%
6 pers	582	2,10%	56	1,70%	104	2,15%	83	2,24%	191	2,38%	148	1,88%
7 pers	286	1,03%	27	0,82%	47	0,97%	39	1,05%	110	1,37%	63	0,80%
>= 8 pers	281	1,01%	11	0,33%	46	0,95%	55	1,48%	98	1,22%	71	0,90%

Taille du ménage	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 231	-
1 pers	832 362	42,33%
2 pers	445 820	22,67%
3 pers	297 625	15,14%
4 pers	207 067	10,53%
5 pers	116 013	5,90%
6 pers	45 320	2,30%
7 pers	14 918	0,76%
>= 8 pers	7 105	0,85%

- Les **compositions familiales de petits ménages** (une ou 2 personnes) sont largement majoritaires dans la demande exprimée sur le territoire avec **plus de 62%**.
- A noter un pic pour la CA Sud à plus de 66% qui peut s'expliquer par rapport au parc de la SODEGIS qui est composé d'une part importante de logements destinés aux étudiants et aux personnes âgées et générer ainsi une expression plus importante de demandes de personnes seules ou de couples.
- La proportion reste toutefois inférieure à la situation nationale pour laquelle les ménages d'une ou deux personnes représentent 65% de la demande totale.

Afin d'analyser la répartition des typologies de logement recherché et pouvoir la comparer avec les compositions familiales des demandeurs, nous avons retenu le postulat suivant pour convenir que dans le processus d'attribution, les analyses de dossiers présentés en CAL s'appuient sur la norme simplifiée suivante :

- Pour un ménage composé d'une seule personne, proposition d'un T1,
- Pour un ménage composé de deux personnes, proposition d'un T2,
- Pour un ménage composé de trois personnes, proposition d'un T3,
- Pour un ménage composé de quatre personnes, proposition d'un T4,
- Pour un ménage composé de cinq personnes et plus, proposition d'un T5 ou plus.



Même si cette analyse est basée sur une norme très simplifiée (on sait que dans la réalité le traitement des dossiers n'est pas aussi manichéen), elle permet de mettre en évidence un décalage entre le souhait des demandeurs et la « norme composition familiale/type de logement ». On constate :

- Qu'une proportion importante des demandeurs seuls demande plus facilement un T2 qu'un T1 : la part des T1 demandés n'est que de 15% alors que les personnes seules représentent plus de 38% du total des ménages.
- A l'inverse les demandes de T3 et de T4 sont surreprésentées comparativement aux compositions familiales correspondantes.

Situation familiale	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 734	-	3 295	-	4 843	-	3 699	-	8 005	-	7 892	-
Célibataire	17 485	63,05%	1 750	53,11%	3 068	63,35%	2 330	62,99%	5 172	64,61%	5 165	65,45%
Concubin (e)	2 626	9,47%	357	10,83%	419	8,65%	384	10,38%	651	8,13%	815	10,33%
Divorcé (e)	2 012	7,25%	367	11,14%	419	8,65%	210	5,68%	504	6,30%	512	6,49%
Marié (e)	3 045	10,98%	335	10,17%	463	9,56%	425	11,49%	995	12,43%	827	10,48%
Pacsé (e)	105	0,38%	12	0,36%	22	0,45%	13	0,35%	28	0,35%	30	0,38%
Séparé (e)	1 819	6,56%	321	9,74%	336	6,94%	268	7,25%	476	5,95%	418	5,30%
Veuf (ve)	642	2,31%	153	4,64%	116	2,40%	69	1,87%	179	2,24%	125	1,58%

Situation familiale	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 231	-
Célibataire	811 660	41,28%
Concubin (e)	178 286	9,07%
Divorcé (e)	249 045	12,67%
Marié (e)	450 244	22,90%
Pacsé (e)	26 952	1,37%
Séparé (e)	182 047	9,26%
Veuf (ve)	67 997	3,46%

- Alors que les personnes seules (célibataire, divorcé, séparé et veuf) représentent les 2/3 des demandes exprimées sur l'ensemble du territoire national, elles sont près de 80% à la Réunion.
- Les taux sont relativement homogènes d'un territoire à l'autre aux alentours de la moyenne départementale.

Age du demandeur

Total des demandes par tranche d'âge	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 738	-	3 295	-	4 835	-	3 708	-	8 009	-	7 891	-
- de 20 ans	610	2,20%	107	3,25%	95	1,96%	113	3,05%	154	1,92%	141	1,79%
20 - 24 ans	3 441	12,41%	355	10,77%	594	12,29%	474	12,78%	955	11,92%	1 063	13,47%
25 - 29 ans	4 593	16,56%	445	13,51%	816	16,88%	659	17,77%	1 276	15,93%	1 397	17,70%
30 - 34 ans	3 894	14,04%	394	11,96%	680	14,06%	524	14,13%	1 110	13,86%	1 186	15,03%
35 - 39 ans	3 161	11,40%	345	10,47%	519	10,73%	419	11,30%	894	11,16%	984	12,47%
40 - 44 ans	2 876	10,37%	321	9,74%	520	10,75%	344	9,28%	837	10,45%	854	10,82%
45 - 49 ans	2 634	9,50%	344	10,44%	457	9,45%	343	9,25%	788	9,84%	702	8,90%
50 - 54 ans	2 296	8,28%	272	8,25%	398	8,23%	317	8,55%	731	9,13%	578	7,32%
55 - 59 ans	1 598	5,76%	247	7,50%	281	5,81%	229	6,18%	456	5,69%	385	4,88%
60 - 64 ans	1 171	4,22%	162	4,92%	226	4,67%	135	3,64%	363	4,53%	285	3,61%
65 - 69 ans	645	2,33%	123	3,73%	106	2,19%	65	1,75%	208	2,60%	143	1,81%
70 - 74 ans	350	1,26%	75	2,28%	62	1,28%	39	1,05%	96	1,20%	78	0,99%
75 ans et +	467	1,68%	105	3,19%	81	1,68%	47	1,27%	139	1,74%	95	1,20%

Total des demandes par tranche d'âge	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 099	
- de 20 ans	20 505	1,04%
20 - 24 ans	162 403	8,26%
25 - 29 ans	272 119	13,84%
30 - 34 ans	271 637	13,82%
35 - 39 ans	247 777	12,60%
40 - 44 ans	226 401	11,52%
45 - 49 ans	201 411	10,24%
50 - 54 ans	167 342	8,51%
55 - 59 ans	129 186	6,57%
60 - 64 ans	101 768	5,18%
65 - 69 ans	73 527	3,74%
70 - 74 ans	40 487	2,06%
75 ans et +	51 497	2,62%

Deux éléments de différenciation par rapport à la situation nationale :

- Une part plus importante du public jeune : **les moins de 30 ans** représentent plus de **31% des demandeurs à la Réunion** contre 23% sur l'ensemble du territoire français.
Ce constat met en exergue la problématique importante que constitue le relogement des jeunes qui vivent toujours chez leurs parents et qui souhaitent décohabiter.
- La proportion des plus âgés est très inférieure à la moyenne nationale avec **moins de 10% de plus de 60 ans à la Réunion** alors qu'ils représentent près de 14% des demandeurs sur l'ensemble du territoire.

Montant des revenus mensuels

NB : sont pris en compte dans les éléments ci-dessous la totalité des revenus qui sont perçus par le ménage mensuellement, les salaires, retraites, pensions mais également toutes les aides et prestations à l'exclusion de l'allocation logement.

Montant revenus mensuels	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 738		3 296	-	4 837	-	3 705	-	8 008	-	7 892	-	1 966 172	-
0€	209	0,75%	9	0,27%	11	0,23%	15	0,40%	87	1,09%	87	1,10%	12 306	0,63%
1 - 499€	3 665	13,21%	471	14,29%	742	15,34%	533	14,39%	1 014	12,66%	905	11,47%	138 060	7,02%
500 - 999€	10 674	38,48%	1 479	44,87%	2 063	42,65%	1 420	38,33%	2 786	34,79%	2 926	37,08%	427 566	21,75%
1 000 - 1 499€	6 574	23,70%	692	21,00%	1 073	22,18%	838	22,62%	1 991	24,86%	1 980	25,09%	508 311	25,85%
1 500 - 1 999€	3 159	11,39%	282	8,56%	470	9,72%	451	12,17%	998	12,46%	958	12,14%	361 045	18,36%
2 000 - 2 499€	1 500	5,41%	122	3,70%	241	4,98%	194	5,24%	480	5,99%	463	5,87%	199 407	10,14%
2 500 - 2 999€	702	2,53%	49	1,49%	77	1,59%	101	2,73%	237	2,96%	238	3,02%	119 821	6,09%
3 000 - 3 499€	284	1,02%	13	0,39%	30	0,62%	37	1,00%	112	1,40%	92	1,17%	64 808	3,30%
3 500 - 3 999€	104	0,37%	7	0,21%	17	0,35%	8	0,22%	37	0,46%	35	0,44%	32 173	1,64%
4 000 - 4 499€	48	0,17%	3	0,09%	1	0,02%	4	0,11%	23	0,29%	17	0,22%	15 805	0,80%
4 500 - 4 999€	17	0,06%			3	0,06%	1	0,03%	7	0,09%	6	0,08%	8 403	0,43%
>= 5 000€	63	0,23%	5	0,15%	9	0,19%	7	0,19%	24	0,30%	18	0,23%	17 876	0,91%
Incohérent	13	0,05%			1	0,02%			4	0,05%	8	0,10%	1 529	0,08%
Non Saisie	726	2,62%	164	4,98%	99	2,05%	96	2,59%	208	2,60%	159	2,01%	59 062	3,00%
Mont. moy. Mens.	1 148		1 010		1 058		1 196		1 196		1 188		1 615	

- A la Réunion, une proportion très importante des demandeurs dispose d'un revenu mensuel très faible: plus de 52% des ménages bénéficient de moins de 1 000 € par mois et moins de 5% plus de 2 500 € par mois.
- La comparaison avec la situation nationale met en évidence des écarts importants :
 - Le montant de **revenu moyen à la Réunion est inférieur de près de 30%** par rapport à celui de la métropole (1 148 € contre 1 615 €),
 - La proportion des **demandeurs qui disposent de moins de 1000 € par mois est de 23% supérieure** dans le département à la situation générale.
- On constate également des écarts entre EPCI : la proportion des ménages qui disposent de moins de 1 000€ par mois est nettement plus importante pour la CA Sud et la CIVIS avec respectivement 59% et 58% alors qu'elle ne représente que 49 et 50% pour la CINOR et le TCO. La CIREST se situe dans la moyenne départementale avec 53%. On retrouve ces écarts dans le montant de revenu moyen mensuel qui est le plus faible pour la CA Sud avec 1 010€.

Nature des revenus	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 738		3 296	-	4 837	-	3 705	-	8 008	-	7 892	-
RSA	9 045	32,61%	849	25,76%	1 728	35,72%	1 356	36,60%	2 631	32,85%	2 481	31,44%
Travail	8 545	30,81%	732	22,21%	1 263	26,11%	1 010	27,26%	2 702	33,74%	2 838	35,96%
Chomage	3 140	11,32%	476	14,44%	563	11,64%	408	11,01%	803	10,03%	890	11,28%
Alloc Familiales	1 731	6,24%	122	3,70%	277	5,73%	371	10,01%	536	6,69%	425	5,39%
Retraite	1 562	5,63%	326	9,89%	291	6,02%	174	4,70%	427	5,33%	344	4,36%
Autres	2 905	10,47%	617	18,72%	605	12,51%	280	7,56%	669	8,35%	734	9,30%
Non saisie	810	2,92%	174	5,28%	110	2,27%	106	2,86%	240	3%	180	2,28%

Nature des revenus	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 099	
RSA	254 431	12,94%
Travail	1 038 511	52,82%
Chomage	180 072	9,16%
Alloc Familiales	39 279	2,00%
Retraite	183 803	9,35%
Autres	195 315	9,93%
Non saisie	74 688	3,80%

- En corrélation avec le paragraphe précédent, on constate qu'**1/3 des demandeurs est bénéficiaire du RSA** contre seulement 13% au niveau national.
- Les EPCI présentent également des disparités importantes. A titre d'illustration, les revenus liés au travail ne représentent que 22% des situations pour la CA Sud alors qu'ils sont respectivement de 34 et 36% pour la CINOR et le TCO.
- La comparaison avec la situation France entière met en évidence de manière criante les **écarts de niveau social** qui se manifestent au niveau de la nature des revenus des demandeurs : alors que les ménages bénéficiaires de revenus du travail dépassent 50% au niveau national, ils n'atteignent pas le tiers des demandeurs à la Réunion.
- A noter également, le pourcentage plus faible des retraites (6% des revenus et des situations professionnelles déclarées) par rapport à la situation nationale. Ceci corrobore les écarts constatés au niveau des tranches d'âge.

Situation professionnelle	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 738		3 296	-	4 837	-	3 705	-	8 008	-	7 892	-
Chômage	12 083	43,56%	1 610	48,85%	2 189	45,26%	1 775	47,91%	3 335	41,65%	3 174	40,22%
CDI (ou fonctionnaire)	4 155	14,98%	224	6,80%	572	11,83%	455	12,28%	1 482	18,51%	1 422	18,02%
CDD, stage, intérim	3 361	12,12%	385	11,68%	528	10,92%	442	11,93%	929	11,60%	1 077	13,65%
Retraité	1 649	5,94%	345	10,47%	298	6,16%	186	5,02%	467	5,83%	353	4,47%
Étudiant	327	1,18%	82	2,49%	35	0,72%	37	1,00%	114	1,42%	59	0,75%
Apprenti	265	0,96%	77	2,34%	65	1,34%	12	0,32%	38	0,47%	73	0,92%
Artisan, profession libérale	209	0,75%	18	0,55%	26	0,54%	23	0,62%	54	0,67%	88	1,12%
Autre	5 689	20,51%	555	16,84%	1 124	23,24%	775	20,92%	1 589	19,84%	1 646	20,86%

Situation professionnelle	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 099	
Chômage	301 710	15,35%
CDI (ou fonctionnaire)	728 154	37,04%
CDD, stage, intérim	244 883	12,46%
Retraité	197 598	10,05%
Étudiant	29 170	1,48%
Apprenti	14 089	0,72%
Artisan, profession libérale	38 065	1,94%
Autre	412 430	20,98%

- La situation professionnelle est également un marqueur significatif des écarts qui peuvent être constatés entre la situation du département et la situation nationale :
 - Une part beaucoup plus importante des demandeurs qui se déclarent sans activité professionnelle (« Chômage ») : près de 44%, contre 15%.
 - Une proportion nettement inférieure des demandeurs en situation professionnelle stable vis-à-vis de l'emploi : ils ne représentent que 15% des demandeurs à la Réunion alors qu'ils sont plus de 37% pour la France entière.
- Nous retrouvons à nouveau un écart significatif pour les situations professionnelles correspondantes aux retraités qui représentent 6% à la Réunion contre 10% au niveau national.

Situation de logement actuel	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 736		3 297		4 842		3 701		8 006		7 890	
Loc. HLM	7 910	28,52%	547	16,59%	1 176	24,29%	1 277	34,50%	2 664	33,28%	2 246	28,47%
Loc. parc privé	5 544	19,99%	918	27,84%	977	20,18%	689	18,62%	1 877	23,44%	1 083	13,73%
Chez parents/enfants	5 191	18,72%	424	12,86%	964	19,91%	657	17,75%	1 273	15,90%	1 873	23,74%
Logé gratuit.	5 034	18,15%	724	21,96%	942	19,45%	624	16,86%	1 177	14,70%	1 567	19,86%
Chez particulier	2 053	7,40%	311	9,43%	361	7,46%	248	6,70%	495	6,18%	638	8,09%
Sous-loc. ou hebergé temp.	390	1,41%	39	1,18%	59	1,22%	63	1,70%	136	1,70%	93	1,18%
Structure d'hébergement	852	3,07%	232	7,04%	198	4,09%	44	1,19%	211	2,64%	167	2,12%
Propriétaire occupant	336	1,21%	42	1,27%	69	1,43%	54	1,46%	58	0,72%	113	1,43%
Sans abri	332	1,20%	50	1,52%	79	1,63%	41	1,11%	76	0,95%	86	1,09%
Autres	94	0,34%	10	0,30%	17	0,35%	4	0,11%	39	0,49%	24	0,30%

Situation de logement actuel	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 172	
Loc. HLM	654 614	33,29%
Loc. parc privé	526 502	26,78%
Chez parents/enfants	234 381	11,92%
Logé gratuit.	93 617	4,76%
Chez particulier	135 915	6,91%
Sous-loc. ou hebergé temp.	87 270	4,44%
Structure d'hébergement	90 817	4,62%
Propriétaire occupant	70 331	3,58%
Sans abri	36 424	1,85%
Autres	36 301	1,85%

- Ces données corroborent les éléments globaux sur la part des mutations dans la demande globale : près de 29% des demandeurs sont locataires du parc social et souhaitent changer de logement (cf. page 8). Même si ce chiffre est important, il reste malgré tout inférieur à la moyenne nationale qui dépasse le tiers des demandes.
- La part des demandeurs qui sont locataires du parc privé est très inférieure à la situation constatée au niveau national : 20% au niveau départemental contre près de 27% pour la France entière ; avec de fortes disparités au niveau des EPCI : pour la CA Sud les locataires du parc privé représentent la part la plus importante avec près de 28% alors qu'ils ne sont moins de 14% pour le TCO.
- **L'absence de logement propre reste la situation la plus fréquente parmi les demandeurs à la Réunion.** Si l'on additionne les demandeurs hébergés dans la famille, chez des amis, chez un particulier, logés à titre gratuit ou hébergés temporairement cela représente près de 45% de la demande globale auxquels il faut ajouter les 3% hébergés en structures d'accueil.

Motif de la demande

Motif de la demande	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	27 736		3 297	-	4 842	-	3 701	-	8 006	-	7 890	-
Sans logement propre	7 931	28,59%	742	22,51%	1 568	32,38%	1 015	27,43%	2 228	27,83%	2 378	30,14%
Logement trop petit	4 783	17,24%	450	13,65%	716	14,79%	604	16,32%	1 519	18,97%	1 494	18,94%
Logement trop cher	3 952	14,25%	606	18,38%	674	13,92%	545	14,73%	1 235	15,43%	892	11,31%
Pb. environnement/voisinage	1 624	5,86%	170	5,16%	260	5,37%	282	7,62%	505	6,31%	407	5,16%
Raisons de santé	1 429	5,15%	228	6,92%	259	5,35%	202	5,46%	411	5,13%	329	4,17%
Décohabitation	995	3,59%	48	1,46%	124	2,56%	123	3,32%	278	3,47%	422	5,35%
Logement non habitable	909	3,28%	113	3,43%	170	3,51%	141	3,81%	277	3,46%	208	2,64%
Divorce, séparation	867	3,13%	102	3,09%	150	3,10%	125	3,38%	209	2,61%	281	3,56%
Logement repris	651	2,35%	102	3,09%	135	2,79%	72	1,95%	150	1,87%	192	2,43%
Autres	4 595	16,57%	736	22,32%	786	16,23%	592	16,00%	1 194	14,91%	1 287	16,31%

Motif de la demande	France	
	Nbre dossiers	%
Total	1 966 172	-
Sans logement propre	418 059	21,26%
Logement trop petit	368 052	18,72%
Logement trop cher	264 003	13,43%
Pb. environnement/voisinage	101 209	5,15%
Raisons de santé	104 440	5,31%
Décohabitation	43 759	2,23%
Logement non habitable	66 832	3,40%
Divorce, séparation	114 763	5,84%
Logement repris	54 967	2,80%
Autres	430 088	16,23%

- « **Sans logement propre** » est le premier motif de demande exprimé à la Réunion comme au niveau national bien qu'en proportion un peu plus importante localement (près de 29% contre 21%). Il faut souligner les disparités significatives entre EPCI : avec 32 et 30% la CIVIS et le TCO sont bien au-dessus de la moyenne départementale alors que la CA Sud avec près de 23% se rapproche de la moyenne nationale.
 - Pour les demandeurs qui sont actuellement locataires (du parc social ou du parc privé) : le motif principal est **une taille de logement trop petite**. Là encore, des écarts importants entre les microrégions de la Réunion : 19% pour le TCO et la CINOR et des pourcentages inférieurs à la moyenne pour les autres. La cherté du loyer vient en deuxième motif.
 - La multitude de motifs correspondant à autant de situations particulières ne permet pas de tirer d'autres conclusions sur ce volet.
- NB : les écarts de revenus imposables par rapport aux plafonds de ressources ne sont pas encore disponibles pour les DOM.

Deuxième partie : analyse des attributions

Préambule : comme évoqué plus haut, certaines demandes ayant abouti à une attribution de logement n'ont pas été radiées dans le SNE pour des raisons techniques. Les éléments présentés dans ce chapitre sont donc partiels : en regard des données extraites des rapports ARMOS oi, on évalue que le nombre de dossiers dans ce cas est de 1256, soit près de 15% du total des attributions pour le département.

Ancienneté de la demande

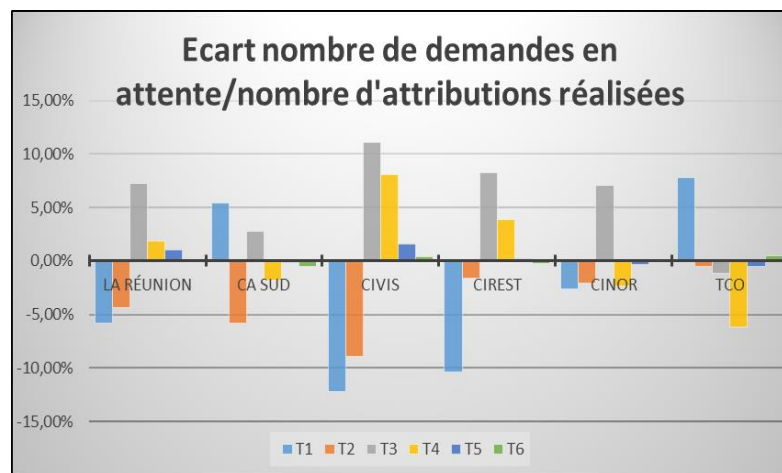
Nombre d'attributions par ancienneté de la demande	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791	-	1 134	-	1 355	-	2 346	-	1 707	-	485 827	-
< 1 an	5 311	72,43%	552	69,79%	869	76,63%	1 074	79,26%	1 783	76,00%	1 033	60,52%	334 090	68,77%
1 à < 2 ans	1 351	18,42%	150	18,96%	190	16,75%	198	14,61%	391	16,67%	422	24,72%	75 089	15,46%
2 à < 3 ans	399	5,44%	64	8,09%	49	4,32%	51	3,76%	91	3,88%	144	8,44%	32 117	6,61%
3 à < 4 ans	136	1,85%	16	2,02%	18	1,59%	14	1,03%	41	1,75%	47	2,75%	16 938	3,49%
4 à < 5 ans	54	0,74%	3	0,38%	4	0,35%	5	0,37%	18	0,77%	24	1,41%	10 428	2,15%
5 à < 10 ans	76	1,04%	6	0,76%	4	0,35%	13	0,96%	20	0,85%	33	1,93%	14 007	2,88%
10 ans ou +	6	0,08%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	0,09%	4	0,23%	3 158	0,65%

Ancienneté moyenne en mois	La Réunion	CA Sud	Civis	Cirest	Cinor	Tco	France
	9	10	8	8	8	13	13

- L'ancienneté moyenne constatée à la Réunion est inférieure à la moyenne au niveau national : 9 mois contre 13. A noter que le TCO secteur géographique le plus tendu présente une moyenne équivalente à la moyenne nationale.
- Pour une très large majorité de dossiers (72%), les délais d'attente sont inférieurs à 1 an mais avec une forte dispersion entre EPCI puisque le taux avoisine les 80% pour la CIREST alors qu'il est de moins de 61% pour le TCO. Ces écarts sont significatifs des disparités entre les micro-territoires de la Réunion : **forte tension pour le TCO et détente manifeste pour la CIREST.**
- Les demandeurs ayant attendu plus de 3 ans pour être attributaire d'un logement représente moins de 4% des attributions
- L'ensemble de ces observations est à moduler avec le constat fait précédemment sur le nombre important de demandes qui ne sont pas renouvelées et qui font probablement l'objet du dépôt d'un nouveau dossier rapidement après la radiation de la demande initiale.

Attributions par type de logement	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791		1 134		1 355		2 346		1 707		485 827	
T1	688	9,38%	184	23,26%	54	4,76%	72	5,31%	267	11,38%	111	6,50%	36 998	7,62%
T2	1 696	23,13%	205	25,92%	232	20,46%	312	23,03%	601	25,62%	346	20,27%	111 846	23,02%
T3	2 741	37,38%	226	28,57%	447	39,42%	505	37,27%	892	38,02%	671	39,31%	188 030	38,70%
T4	1 724	23,51%	139	17,57%	313	27,60%	375	27,68%	467	19,91%	430	25,19%	118 736	24,44%
T5	452	6,16%	37	4,68%	76	6,70%	90	6,64%	107	4,56%	142	8,32%	27 617	5,68%
T6	32	0,44%		0,00%	12	1,06%	1	0,07%	12	0,51%	7	0,41%	2 369	0,49%

- Il n'est pas constaté d'écart significatif par rapport à la situation nationale dans la répartition des attributions par type de logement.
- La CA Sud est atypique par rapport aux autres EPCI : la part des petits logements attribués, en particulier les T1 est beaucoup plus importante : la SODEGIS (très présente sur ce territoire) dispose d'une proportion importante de petits logements à destination des publics étudiants et personnes âgées qui explique cette spécificité.



NB : Le graphique ci-dessus permet de mesurer les écarts en pourcentage entre le nombre de demandes en attente par type de logement demandé et le nombre d'attributions réalisées sur une année.

- A la Réunion, le nombre de demandes pour les T1 et T2 est plus important que le nombre d'attributions effectuées (respectivement 6 et 4%) alors que c'est l'inverse pour les T3 avec un nombre d'attributions supérieur à celui des demandes de plus de 7%. Les plus grandes typologies sont globalement plus équilibrées.
- Les EPCI présentent des situations disparates :
 - Pour la CIREST et la CIVIS on constate un déficit plus important que la moyenne réunionnaise sur les petits logements, en particulier les T1 et une surreprésentation des attributions de T3 et de T4.
 - La situation est plus équilibrée pour la CINOR même si la proportion d'attributions de T3 est supérieure de 7% à la demande exprimée.
 - Le TCO se singularise avec une proportion de T1 attribués supérieur à la demande. Le constat est à l'inverse pour les T4 avec un déficit d'attributions comparativement à la demande.
 - Pour la CA Sud, des disparités existent entre les T1 pour lesquels le nombre de demandes est supérieur aux attributions et les T2 qui sont dans la situation inverse.

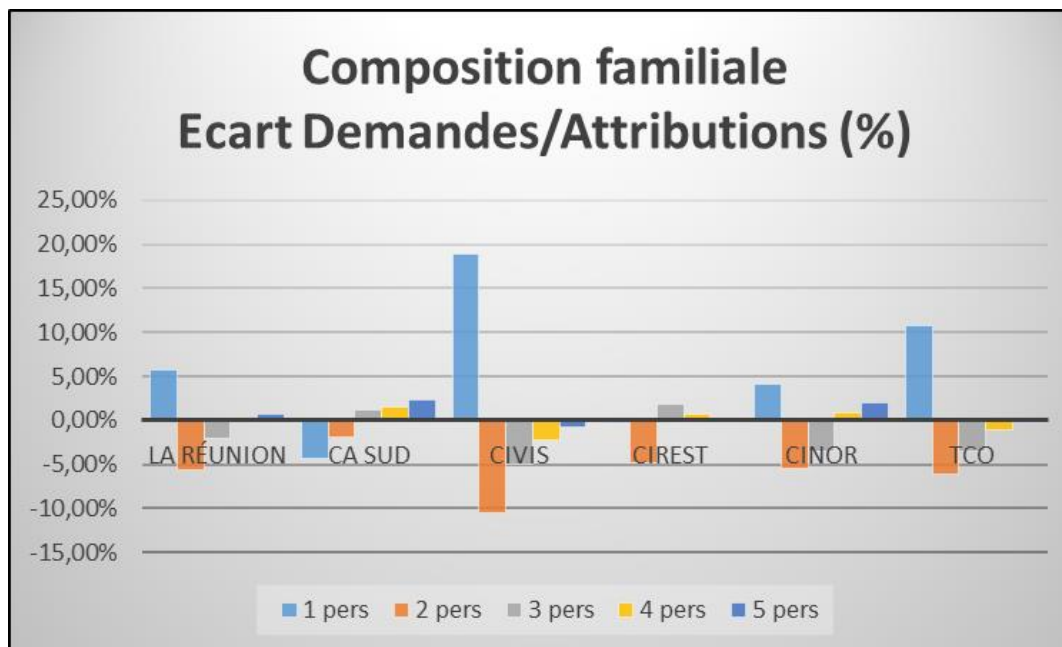
Taille du ménage

Taille des ménages	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791	-	1 134	-	1 355	-	2 346	-	1 707	-
1 pers	2 405	32,80%	389	49,18%	256	22,57%	595	43,91%	794	33,84%	371	21,73%
2 pers	2 168	29,56%	187	23,64%	389	34,30%	351	25,90%	686	29,24%	555	32,51%
3 pers	1 438	19,61%	119	15,04%	244	21,52%	188	13,87%	477	20,33%	410	24,02%
4 pers	776	10,58%	66	8,34%	134	11,82%	121	8,93%	235	10,02%	220	12,89%
5 pers	327	4,46%	18	2,28%	61	5,38%	67	4,94%	88	3,75%	93	5,45%
6 pers	120	1,64%	6	0,76%	28	2,47%	20	1,48%	32	1,36%	34	1,99%
7 pers	60	0,82%	3	0,38%	11	0,97%	5	0,37%	22	0,94%	19	1,11%
>= 8 pers	39	0,53%	3	0,38%	11	0,97%	8	0,59%	12	0,51%	5	0,29%

Taille des ménages	France	
	Nbre dossiers	%
Total	485 827	
1 pers	188 292	38,76%
2 pers	126 189	25,97%
3 pers	84 428	17,38%
4 pers	50 536	10,40%
5 pers	24 571	5,06%
6 pers	8 343	1,72%
7 pers	2 436	0,50%
>= 8 pers	1 032	0,21%

- Les compositions familiales d'une, deux et trois personnes relogées à la Réunion présentent quelques écarts avec la situation nationale sans qu'ils soient réellement très significatifs.
- La différenciation est par contre assez marquée entre EPCI en particulier la CA Sud se distingue avec un relogement de près de 73% de ménages composés d'une ou deux personnes. Comme évoqué plus haut, cela peut s'expliquer par la composition du parc de la SODEGIS qui est très présente sur ce territoire et dont le parc est composé d'un nombre important de petits logements.
- La CIREST est également dans une configuration atypique avec près de 44% de relogement de personnes seules.

Le graphique ci-dessus permet de mesurer les écarts en pourcentage entre les compositions familiales des ménages demandeurs de logement par rapport à celles des ménages ayant obtenu une attribution en 2016:



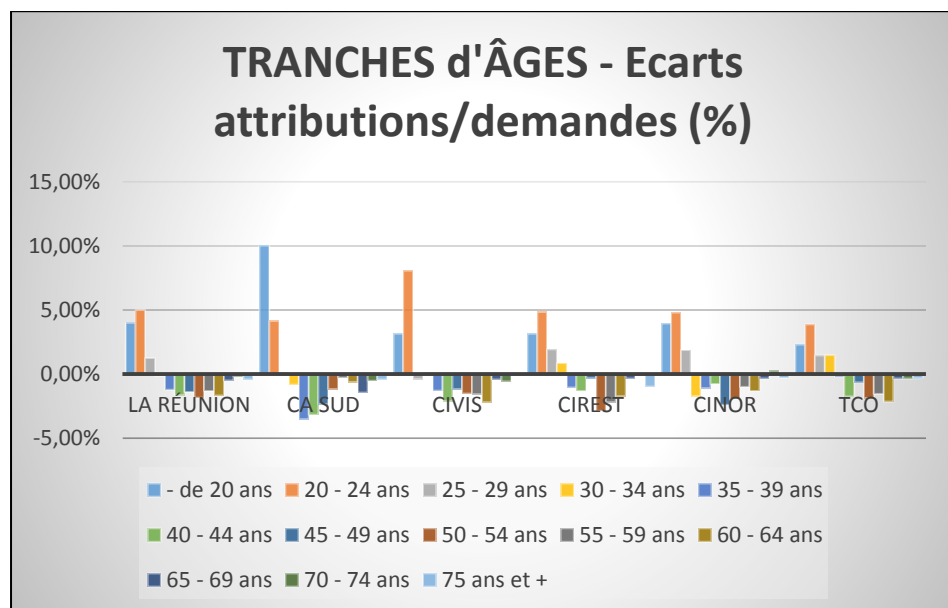
- Au niveau du département, les écarts sont globalement peu importants. A noter cependant pour les petits ménages une situation inverse entre les ménages d'une personne pour lesquels les demandes sont supérieures de plus de 5% aux attributions (ce qui veut dire que les bailleurs ont plus de difficultés à trouver des solutions pour les personnes seules) et les ménages de deux personnes pour lesquels le pourcentage d'attributions est supérieur à celui des demandes dans une proportion de 5% également.
- Pour la CIVIS et le TCO ce déséquilibre concernant les ménages d'une personne est très marqué avec un écart de respectivement +18% et +10% entre les pourcentages de demandes et d'attributions. Comme au niveau régional on retrouve une proportion moins importante des pourcentages de demandes par rapport aux pourcentages d'attributions des ménages de deux personnes sur ces deux territoires, avec respectivement -11% et -6%.
- Les autres EPCI sont globalement dans la norme.

Situation familiale	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791		1 134		1 355		2 346		1 707	
Célibataire	4 688	63,93%	514	64,98%	668	58,91%	868	64,06%	1 542	65,73%	1 096	64,21%
Concubin (e)	818	11,16%	61	7,71%	140	12,35%	183	13,51%	217	9,25%	217	12,71%
Divorcé (e)	414	5,65%	62	7,84%	85	7,50%	56	4,13%	111	4,73%	100	5,86%
Marié (e)	740	10,09%	62	7,84%	129	11,38%	117	8,63%	251	10,70%	181	10,60%
Pacsé (e)	17	0,23%	1	0,13%	3	0,26%	1	0,07%	8	0,34%	4	0,23%
Séparé (e)	506	6,90%	58	7,33%	89	7,85%	110	8,12%	165	7,03%	84	4,92%
Veuf (ve)	150	2,05%	33	4,17%	20	1,76%	20	1,48%	52	2,22%	25	1,46%

Situation familiale	France	
	Nbre dossiers	%
Total	485 838	
Célibataire	198 150	40,79%
Concubin (e)	61 340	12,63%
Divorcé (e)	55 888	11,50%
Marié (e)	94 667	19,49%
Pacsé (e)	7 223	1,49%
Séparé (e)	53 655	11,04%
Veuf (ve)	14 915	3,07%

- La proportion des **personnes seules relogées est extrêmement importante**, elle atteint pratiquement 80% des ménages.
- La structure des attributions est identique à celle des demandes : on retrouve les mêmes proportions sur ce critère.
- On peut remarquer la situation particulière de la CA Sud pour laquelle la situation des personnes seules dépasse largement la moyenne départementale avec plus de 84% de personnes seules.

Attributions par tranche d'âge du demandeur	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791		1 134		1 355		2 346		1 707	
- de 20 ans	455	6,20%	105	13,27%	58	5,11%	84	6,2%	138	5,88%	70	4,1%
20 - 24 ans	1 276	17,40%	118	14,92%	231	20,37%	239	17,64%	392	16,71%	296	17,34%
25 - 29 ans	1 307	17,82%	108	13,65%	187	16,49%	267	19,7%	418	17,82%	327	19,16%
30 - 34 ans	1 019	13,90%	88	11,13%	161	14,2%	203	14,98%	285	12,15%	282	16,52%
35 - 39 ans	747	10,19%	55	6,95%	107	9,44%	139	10,26%	236	10,06%	210	12,3%
40 - 44 ans	640	8,73%	52	6,57%	98	8,64%	108	7,97%	227	9,68%	155	9,08%
45 - 49 ans	595	8,11%	64	8,09%	94	8,29%	121	8,93%	175	7,46%	141	8,26%
50 - 54 ans	471	6,42%	56	7,08%	76	6,7%	77	5,68%	169	7,2%	93	5,45%
55 - 59 ans	326	4,45%	57	7,21%	48	4,23%	54	3,99%	110	4,69%	57	3,34%
60 - 64 ans	188	2,56%	34	4,3%	28	2,47%	26	1,92%	75	3,2%	25	1,46%
65 - 69 ans	135	1,84%	18	2,28%	20	1,76%	19	1,4%	53	2,26%	25	1,46%
70 - 74 ans	81	1,10%	14	1,77%	8	0,71%	14	1,03%	34	1,45%	11	0,64%
75 ans et +	93	1,27%	22	2,78%	18	1,59%	4	0,3%	34	1,45%	15	0,88%



Le graphique ci-contre permet de mesurer les écarts en pourcentage entre les tranches d'âges des ménages ayant obtenu une attribution en 2016 par rapport aux demandes en attente :

- Au niveau de la Réunion, le point le plus surprenant est la **surreprésentation des jeunes** dans la proportion des attributions réalisées comparativement aux demandes de ces mêmes tranches d'âge: le déséquilibre est marqué pour les moins de 20 ans (4%), pour les 20-24 ans (5%) et dans une moindre mesure pour les 25-29 ans. Les autres tranches d'âges étant à l'inverse sous-représentées
- La CA Sud est l'EPCI qui présente le plus fort déséquilibre avec une proportion des attributions de 10% supérieure à celles des demandes pour les moins de 20 ans. Les logements étudiants de la SODEGIS sont probablement à l'origine de cette situation. A noter cependant que même si la proportion est moindre sur les autres EPCI, on retrouve malgré tout une surreprésentation du relogement des plus jeunes.

Montant des revenus mensuels

NB : sont pris en compte dans les éléments ci-dessous la totalité des revenus qui sont perçus par le ménage mensuellement, les salaires, retraites, pensions mais également toutes les aides et prestations à l'exclusion de l'allocation logement.

Montant revenus mensuels	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791		1 134		1 355		2 346		1 707		485 827	
0€	71	0,97%	2	0,25%		0,00%	7	0,52%	16	0,68%	46	2,69%	2 140	0,44%
1 - 499€	443	6,04%	82	10,37%	47	4,14%	99	7,31%	132	5,63%	83	4,86%	22 684	4,67%
500 - 999€	2 843	38,77%	313	39,57%	498	43,92%	643	47,45%	791	33,72%	598	35,03%	97 772	20,12%
1 000 - 1 499€	1 771	24,15%	111	14,03%	270	23,81%	347	25,61%	617	26,30%	426	24,96%	136 230	28,04%
1 500 - 1 999€	907	12,37%	51	6,45%	154	13,58%	137	10,11%	323	13,77%	242	14,18%	97 047	19,98%
2 000 - 2 499€	479	6,53%	21	2,65%	81	7,14%	60	4,43%	183	7,80%	134	7,85%	53 817	11,08%
2 500 - 2 999€	214	2,92%	8	1,01%	34	3,00%	28	2,07%	76	3,24%	68	3,98%	31 048	6,39%
3 000 - 3 499€	89	1,21%	3	0,38%	17	1,50%	13	0,96%	41	1,75%	15	0,88%	15 210	3,13%
3 500 - 3 999€	36	0,49%		0,00%	5	0,44%	4	0,30%	17	0,72%	10	0,59%	6 756	1,39%
4 000 - 4 499€	19	0,26%		0,00%	2	0,18%	2	0,15%	6	0,26%	9	0,53%	3 014	0,62%
4 500 - 4 999€	9	0,12%		0,00%	3	0,26%	2	0,15%	2	0,09%	2	0,12%	1 383	0,28%
>= 5 000€	11	0,15%		0,00%	3	0,26%	2	0,15%	3	0,13%	3	0,18%	3 154	0,65%
Incohérent	1	0,01%		0,00%	1	0,09%		0,00%		0,00%		0,00%	134	0,03%
Non Saisie	440	6,00%	200	25,28%	19	1,68%	11	0,81%	139	5,92%	71	4,16%	15 438	3,18%

Montant moyen mensuel	1 224	959	1 246	1 135	1 300	1 277	1 621
------------------------------	--------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

- Les écarts constatés sur les revenus des demandeurs par rapport à la situation nationale sont comparables pour les attributaires : la part des ménages qui disposent de moins de 1 000€ mensuels représente 46% à la Réunion alors qu'elle n'est que de 25% au niveau global.
- Les différences entre EPCI sont ici encore importantes et témoignent des disparités sociales constatées sur le territoire : la part des ménages qui disposent de moins de 1 000€ est supérieure pour la CA Sud (50%) et surtout pour la CIREST (55%) alors qu'elle n'est que de respectivement 40 et 43% pour la CINOR et le TCO.
- Le montant de revenus mensuels des ménages attributaires est légèrement supérieur au niveau régional à celui des ménages demandeurs (+7%). Cette moyenne masque des situations inverses : il est supérieur au TCO (+7%), à la CINOR (+9%) et à la CIVIS (+17%) et inférieur de 5% à la CA SUD et à la CIREST

Nature des revenus	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791		1 134		1 355		2 346		1 707		485 827	
RSA	2 433	33,18%	148	18,71%	454	40,04%	593	43,76%	695	29,62%	543	31,81%	57 077	11,75%
Travail	2 381	32,47%	122	15,42%	357	31,48%	356	26,27%	892	38,02%	654	38,31%	285 485	58,76%
Chomage	705	9,61%	88	11,13%	103	9,08%	136	10,04%	217	9,25%	161	9,43%	42 478	8,74%
Alloc Familiales	379	5,17%	20	2,53%	55	4,85%	124	9,15%	95	4,05%	85	4,98%	7 611	1,57%
Retraite	318	4,34%	54	6,83%	48	4,23%	42	3,10%	124	5,29%	50	2,93%	33 659	6,93%
Autres	665	9,07%	156	19,72%	97	8,55%	92	6,79%	181	7,72%	139	8,14%	41 475	8,54%
Non saisie	452	6,16%	203	25,66%	20	1,76%	12	0,89%	142	6,05%	75	4,39%	18 042	3,71%

Situation professionnelle	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791	-	1 134	-	1 355	-	2 346	-	1 707	-	485 827	
Chômage	3 201	43,65%	363	45,89%	519	45,77%	728	53,73%	866	36,91%	725	42,47%	63 441	13,06%
CDI (ou fonctionnaire)	1 124	15,33%	26	3,29%	167	14,73%	136	10,04%	461	19,65%	334	19,57%	194 111	39,95%
CDD, stage, intérim	944	12,87%	91	11,50%	137	12,08%	168	12,40%	314	13,38%	234	13,71%	75 750	15,59%
Retraité	329	4,49%	56	7,08%	48	4,23%	41	3,03%	128	5,46%	56	3,28%	35 571	7,32%
Étudiant	373	5,09%	127	16,06%	7	0,62%	21	1,55%	148	6,31%	70	4,10%	14 043	2,89%
Apprenti	60	0,82%	19	2,40%	9	0,79%	8	0,59%	11	0,47%	13	0,76%	4 574	0,94%
Artisan, profession libérale	39	0,53%	1	0,13%	9	0,79%	6	0,44%	13	0,55%	10	0,59%	6 023	1,24%
Autre	1 263	17,22%	108	13,65%	238	20,99%	247	18,23%	405	17,26%	265	15,52%	92 314	19,00%

- **1/3 des ménages ayant bénéficiés d'une attribution est bénéficiaire du RSA.** Cette proportion est identique à ce qui est constaté pour les demandeurs.
- Il en est de même pour les situations professionnelles des ménages relogés qui sont en pourcentage sur des niveaux équivalents à la situation des ménages demandeurs de logement. Les différences constatées entre EPCI sont également du même ordre que les éléments descriptifs de la situation des demandeurs de logement vis-à-vis du travail, avec des ménages éloignés de l'emploi en nombre plus important pour la CIREST, la CA Sud et la CIVIS et en proportion moindre pour la CINOR ou le TCO.
- **La comparaison avec la situation France entière met en évidence de manière criante les écarts de niveau social des attributaires du parc social à la Réunion :** à titre d'illustration, les ménages relogés qui bénéficient d'un emploi ne représentent que 30% de l'ensemble à la Réunion alors qu'ils sont près de 58% au niveau national.

Situation de logement/hébergement (avant relogement)

Situation de logement avant relogement	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco		France	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333		791	-	1 134	-	1 355	-	2 346	-	1 707	-	485 827	
Loc. HLM	1 798	24,52%	81	10,24%	286	25,22%	321	23,69%	708	30,18%	402	23,55%	140 002	28,82%
Chez parents/enfants	1 779	24,26%	126	15,93%	307	27,07%	336	24,80%	530	22,59%	480	28,12%	85 015	17,50%
Logé gratuit.	1 471	20,06%	247	31,23%	180	15,87%	304	22,44%	378	16,11%	362	21,21%	30 278	6,23%
Loc. parc privé	1 399	19,08%	177	22,38%	208	18,34%	261	19,26%	508	21,65%	245	14,35%	116 686	24,02%
Chez particulier	420	5,73%	52	6,57%	63	5,56%	77	5,68%	104	4,43%	124	7,26%	33 622	6,92%
Sous-loc. ou hébergé temp.	40	0,55%	6	0,76%	5	0,44%	5	0,37%	15	0,64%	9	0,53%	22 360	4,60%
Structure d'hébergement	241	3,29%	69	8,72%	48	4,23%	25	1,85%	59	2,51%	40	2,34%	24 127	4,97%
Propriétaire occupant	75	1,02%	9	1,14%	24	2,12%	10	0,74%	13	0,55%	19	1,11%	19 498	4,01%
Sans abri	84	1,15%	17	2,15%	10	0,88%	15	1,11%	21	0,90%	21	1,23%	5 906	1,22%
Autres	26	0,35%	7	0,88%	3	0,26%	1	0,07%	10	0,43%	5	0,29%	8 333	1,72%

- Globalement à la Réunion, la part la plus importante des relogements effectués concerne des demandeurs déjà logés dans le parc HLM : ¼ des relogements. A noter qu'elle est cependant inférieure à la situation nationale qui est de 29%.
Quasiment dans la même proportion (24%) sont relogés des ménages qui se trouvaient hébergés dans la famille puis dans une moindre mesure et pratiquement en nombre aussi importants les ménages qui se déclarent hébergés à titre gratuit et ceux locataires du parc privé avec respectivement 20 et 19%.
- Les disparités sont dans ce domaine là encore importantes entre les EPCI : alors que les locataires du parc HLM sont les plus importants avec plus de 30% des relogements à la CINOR, ils ne représentent que 10% des situations pour la CA Sud pour laquelle les personnes logées à titre gratuit représentent la situation la plus fréquente avec 31% des relogements.
- La comparaison avec la structure des demandes ne fait pas apparaître de gros écarts : les quatre situations les plus fréquentes se retrouvent aussi bien coté demandes que côté attributions. On peut toutefois souligner deux éléments :
 - Au niveau départemental, la proportion des demandes de mutation est moins bien satisfaite : près de 29% des demandes contre 25% des attributions. C'est notamment assez marqué sur le territoire de la CIREST pour lequel les demandes de mutations qui constituent 35% de la demande ne représentent que 24% des attributions.
 - Les situations de demandeurs hébergés dans la famille se retrouvent en proportion supérieure dans les pourcentages d'attributions comparativement à celle des demandes (24% contre 19%).

Motif de la demande	La Réunion		CA Sud		Civis		Cirest		Cinor		Tco	
	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%	Nbre dossiers	%
Total	7 333	-	791	-	1 134	-	1 355	-	2 346	-	1 707	-
Sans logement propre	2 258	30,79%	178	22,50%	391	34,48%	471	34,76%	670	28,56%	548	32,10%
Logement trop petit	1 193	16,27%	94	11,88%	193	17,02%	218	16,09%	398	16,97%	290	16,99%
Logement trop cher	827	11,28%	117	14,79%	122	10,76%	165	12,18%	253	10,78%	170	9,96%
Pb. environnement/voisinage	294	4,01%	23	2,91%	42	3,70%	60	4,43%	99	4,22%	70	4,10%
Raisons de santé	281	3,83%	35	4,42%	37	3,26%	49	3,62%	107	4,56%	53	3,10%
Rapprochement travail	399	5,44%	54	6,83%	21	1,85%	22	1,62%	206	8,78%	96	5,62%
Décohabitation	397	5,41%	14	1,77%	49	4,32%	62	4,58%	158	6,73%	114	6,68%
Logement non habitable	265	3,61%	30	3,79%	39	3,44%	56	4,13%	79	3,37%	61	3,57%
Divorce, séparation	234	3,19%	21	2,65%	40	3,53%	42	3,10%	76	3,24%	55	3,22%
Logement repris	182	2,48%	33	4,17%	32	2,82%	35	2,58%	46	1,96%	36	2,11%
Autres	1 003	13,68%	192	24,27%	168	14,81%	175	12,92%	254	10,83%	214	12,54%

Motif de la demande	France	
	Nbre dossiers	%
Total	485 827	-
Sans logement propre	117 370	24,16%
Logement trop petit	84 859	17,47%
Logement trop cher	50 770	10,45%
Pb. environnement/voisinage	18 920	3,89%
Raisons de santé	18 630	3,83%
Rapprochement travail	20 845	4,29%
Décohabitation	14 527	2,99%
Logement non habitable	14 406	2,97%
Divorce, séparation	40 771	8,39%
Logement repris	14 673	3,02%
Autres	90 056	18,54%

- Le motif premier de relogement à la Réunion est de loin « sans logement propre » qui confirme que le parc social joue pleinement son rôle de réponse aux situations les plus précaires : le taux d'attributions correspondant à ce motif est supérieur de près de 3% à celui des demandes pour ce même motif.
- La comparaison avec le niveau national corrobore ce constat puisque le taux de ménages sans logement propre est de pratiquement 6% supérieur à la Réunion.
- On peut noter également des disparités importantes entre EPCI avec en particulier la CA Sud qui se distingue avec un taux de près de 23%, très inférieur à la moyenne régionale.

Indicateur de tension

Les indicateurs ci-dessous sont calculés en rapportant le nombre de demandes en attente au 01/01/2016 au nombre d'attributions réalisées dans l'année 2016. Afin de disposer d'une base exhaustive, les attributions n'ont pas été extraites de l'infocentre du SNE (comme nous l'avons vu précédemment 15% des attributions n'ont pas été prise en compte) mais sont constituées des éléments collectées auprès des bailleurs sociaux pour l'élaboration du rapport de l'ARMOS 2017. Le critère de la taille du ménage a été retenu pour présenter les résultats.

Taille du ménage	La Réunion			CA Sud			Civis			Cirest			Cinor			Tco		
	Dem.	Attrib.	Tension	Dem.	Attrib.	Tension	Dem.	Attrib.	Tension	Dem.	Attrib.	Tension	Dem.	Attrib.	Tension	Dem.	Attrib.	Tension
Total	29 227	8 589	3,40	3 421	834	4,10	4 997	1 249	4,00	4 105	1 566	2,62	8 693	2 937	2,96	8 011	2 003	4,00
1 pers	11 404	2 306	4,95	1 537	373	4,12	1 995	210	9,50	1 920	383	5,01	3 435	960	3,58	2 517	380	6,62
2 pers	7 312	2 455	2,98	799	191	4,18	1 264	423	2,99	927	443	2,09	2 130	801	2,66	2 192	597	3,67
3 pers	4 959	1 815	2,73	526	135	3,90	826	300	2,75	543	323	1,68	1 442	567	2,54	1 622	490	3,31
4 pers	3 015	1 151	2,62	336	89	3,78	469	160	2,93	362	223	1,62	859	359	2,39	989	320	3,09
5 pers et +	2 537	862	2,94	223	46	4,85	374	156	2,40	312	194	1,61	543	250	2,17	417	216	1,93

- La moyenne départementale s'établit à 3,40 avec des disparités fortes entre les compositions familiales : la tension est nettement plus importante pour les personnes seules (l'indicateur est quasiment à 5) que pour les ménages composés de 4 personnes pour lesquelles il est de 2,62.
- Les écarts entre EPCI permettent d'illustrer les situations de tension très différentes:
 - La CA Sud, la CIVIS et le TCO avec des taux de 4 et plus sont manifestement dans une tension encore forte,
 - Alors que la CINOR avec un indicateur de près de 3 mais surtout la CIREST avec le taux le plus faible de 2,62 sont dans une situation de relative détente.
- A noter pour la CIVIS, une vraie difficulté pour le relogement des personnes isolées qui se traduit par un indicateur de 9,50.
- Pour la CIREST, les ménages de trois personnes et plus n'ont pas de difficulté à trouver un logement avec des taux aux alentours de 1,60.

Conclusion :

Après plusieurs années durant lesquelles il n'a pas été possible de fournir d'informations fiables sur la situation de la demande de logement social à la Réunion, il était important pour les bailleurs sociaux de disposer d'une base sur laquelle s'appuyer. Même si celle-ci présente encore des imperfections, nous l'avons vu, elle permet de dresser un état de la situation.

Plusieurs éléments marquants doivent être retenus de cette analyse :

- Le nombre de dossiers actifs reste encore très important sur l'ensemble du territoire avec près de 28 000 demandes en attente. Il faut cependant moduler ce premier constat au regard des disparités qui existent entre les territoires :
 - en valeur absolue la CINOR et le TCO restent les plus attractifs avec chacun aux alentours de 8 000 demandes en attente,
 - la tension est plus forte pour la CA Sud, le TCO et la CIVIS,
 - la CIREST est en situation de relative détente particulièrement pour les familles de 3 personnes et plus.mais également au regard de l'ancienneté des dossiers : 70% des demandes ont moins d'un an et 95% moins de 3ans.
- La demande des ménages composés d'une seule personne représente près de 39% du total des dossiers. Paradoxalement, les T1 ne sont demandés que dans 14% des cas ce qui doit interroger sur la réponse à apporter à ces demandes.
- Les ménages de moins de 30 ans sont les plus nombreux, ils représentent un peu moins du tiers des dossiers. Ils sont cependant surreprésentés lorsque l'on compare le nombre d'attributions par tranche d'âge à celui des demandes.

Au niveau des attributions, il faut souligner que le parc social de la Réunion joue pleinement son rôle dans le relogement des plus démunis aussi bien dans la prise en compte de la précarité vis-à-vis du logement (près de la moitié des ménages relogés ne disposaient pas de leur propre logement avant l'attribution) mais aussi de la précarité sociale (1/3 des ménages relogés bénéficient du RSA et 46% disposent de moins de 1 000€ par mois).

La comparaison avec la situation nationale est extrêmement éloquent sur ce point : le revenu mensuel moyen est de 30% inférieur à la Réunion.

Contact :

Denis CHIDAINÉ (ARMOS oi / GEOD)

12 ruelle tortue 97400 St Denis

Tel : 02 62 94 73 15

Mail : denis.chidaine@armos-oi.re